



CHAMPIONNAT DE FRANCE TENNIS SPORT ADAPTÉ

Bagnoles de l'Orne Normandie

6 - 8
JUILLET
2018



Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à Bagnoles de l'Orne	p 7
Venir à Bagnoles de l'Orne	p 9
Complexe Tennistique « Maxime Merlin »	p 11
Comité d'Organisation Local	p 12
Programme Prévisionnel	p 13
Informations Générales	p 14
Précisions Techniques	p 16
Fiche Association	p 19
Fiche Engagement	p 20
Demande de dérogation	p 22
Autorisation médicale	p 23
Fiche Récapitulative	p 24
Plan d'accès	p 25
Liste des Hébergements	p 26

Mots d'accueil



Le Comité Départemental Sport Adapté de l'Orne a été créé le 13 mars 2008 et a pris place dans le paysage sportif Ornaï et Bas-Normand. Les rencontres sportives organisées ont pour objectif de participer à la valorisation de la personne en situation de handicap, au développement d'un projet personnel et à une progression de la personne dans un environnement favorisant l'expression de sa citoyenneté.

Cette dynamique se concrétise après 2015 par l'organisation du Championnat de France Tennis Sport Adapté 2018.

Nous remercions le Comité de Tennis de l'Orne, partenaire de cet évènement, pour son engagement, sa collaboration et son expertise dans l'organisation de ce championnat. Le CDSA de l'Orne remercie la municipalité de Bagnoles de l'Orne pour le soutien sans faille de cette manifestation, le Tennis Club de Bagnoles qui accueille la compétition.

Leurs expériences et leurs mobilisations sont le gage d'une organisation rigoureuse aussi bien de la compétition sportive que des animations associées.

Nous remercions les partenaires et plus particulièrement le Conseil Régional de Normandie et le Conseil Départemental de l'Orne pour leurs aides dans l'organisation de cette manifestation.

Nous remercions la mobilisation et la disponibilité de nombreux bénévoles pour cet événement qui sera à la hauteur de toutes les attentes, nous l'espérons, et nous nous réjouissons de pouvoir partager avec tous ceux qui aiment le tennis ces trois jours d'intense compétition au service du Sport Adapté.

L'acceptation de la différence doit rester une priorité et continuons de travailler ensemble pour que le sport puisse faire mieux valoir sa fonction intégrative.



Laurent MONY
Président CDSA de l'Orne
Président du COL



COMITÉ
ORNE

Recevoir à Bagnoles de l'Orne le Championnat de France Tennis Sport Adapté est un honneur ainsi qu'une mission importante pour le club de Bagnoles de l'Orne, pour le Comité Départemental de Tennis de l'Orne et pour notre Ligue de Normandie.

En collaboration avec le Comité Départemental Sport Adapté de l'Orne, je tiens à saluer et remercier tous les acteurs de cette compétition - les joueurs, les encadrants, et bien sûr, tous les bénévoles.

Cela fait partie de nos missions d'ouvrir les clubs et les compétitions à de nouveaux publics, rencontrer des personnes en situation de handicap, développer des relations avec de nouveaux sportifs et leurs encadrants. Ces trois jours seront une source d'enrichissement et une expérience humaine ainsi que sportive inoubliable. Notre engagement sera total pour la réussite de ce Championnat de France Tennis FFSA qui concrétise nos actions éducatives, sociales et solidaires au sein de nos fédérations.

Je suis certain que ce grand rendez-vous sportif en ce premier week-end de Juillet ne laissera personne indifférent. Soyons nombreux à venir encourager ces sportifs - ils le méritent à tous égards. Le tennis « un sport adapté à tous » prend tout son sens et faisons de cette belle compétition une grande fête du sport et du tennis.



Gilles POUSSIN
Président du CD Tennis de L'Orne



Chers Sportifs,

La Ligue Sport Adapté Normandie est heureuse de s'associer au Comité Départemental Sport Adapté de l'Orne, soutenu par le Comité de Tennis de l'Orne, dans le cadre de l'organisation du 9^{ème} Championnat de France Tennis Sport Adapté.

Nous serons heureux de vous accueillir du 6 au 8 juillet 2018, sur le site de Bagnole de l'Orne qui fût déjà particulièrement apprécié en 2015.

Dans l'attente de ce championnat, nous vous invitons à participer aux phases qualificatives dans vos départements et régions.

Au plaisir de vous accueillir en Normandie.
Sportivement



Philippe LEROUX

Président Ligue Sport Adapté Normandie



La Ligue de Normandie de tennis est heureuse d'accueillir, une nouvelle fois, sur les courts du centre de Ligue de Bagnoles de l'Orne, le Championnat de France Tennis Sport Adapté qui se dérouleront du 6 au 8 Juillet 2018.

Confier l'organisation de cette manifestation au Comité Département Sport Adapté de l'Orne, avec le soutien du Comité de l'Orne de Tennis, me semble tout à fait naturel. Leur savoir-faire en matière d'organisation a déjà fait ses preuves en 2015.

Ce sera aussi la possibilité, à nos nombreux représentants de briller sur ce territoire Normand.
3 jours de compétitions, des matchs à suspense : un beau programme pour cette édition normande.

Je souhaite vivement remercier tous les bénévoles et les clubs qui œuvrent au succès et à la promotion du tennis adapté.

Tout est prêt pour ce bel événement ! Bonne chance à tous et bons matchs.



Olivier Halbout
Président de la Ligue de Normandie de Tennis

Bienvenue à Bagnoles de l'Orne Normandie

Le 28 juin 2013, la ville a célébré un siècle d'existence.

Retour sur le destin étonnant d'une petite source devenue Grand Domaine.



1648

Première exploitation de la source. La légende raconte que le vieux Sire Hugues retrouva vigueur et santé après s'être plongé dans les eaux chaudes de la source.

1881

Essor de la station grâce à l'arrivée du chemin de fer et à d'importants travaux d'urbanisme. La bourgeoisie parisienne se presse à Bagnoles et profite des bienfaits de l'eau thermale et du grand air.

1907

La source est déclarée d'utilité publique.

1913

Naissance de la commune de Bagnoles de l'Orne dont le territoire était jusque-là partagé entre trois communes.

2000

Fusion de Bagnoles de l'Orne avec sa voisine Tessé la Madeleine. Deux quartiers sont créés : Bagnoles Lac et Bagnoles Château qui correspondent aux territoires des deux anciennes communes.

2013

100 ans mais toujours aussi fringante! Le Grand Domaine Bagnoles de l'Orne poursuit son développement d'offres de loisirs. Une nouvelle résidence de tourisme dédiée aux familles et un spa novateur sont créés.

2016

Création de la commune nouvelle « Bagnoles de l'Orne Normandie » qui fusionne les communes de « Bagnoles de l'Orne » et de « St Michel des Andaines ».



Que faire à Bagnoles de l'Orne Normandie ?

Au cœur de la forêt d'Andaines, Bagnoles de l'Orne offre au visiteur toute une palette d'activités :

- L'arboretum du parc du Château
- Le quartier Belle époque et ses villas du 19^{ème} siècle
- Promenades en forêt, nombreux sentiers de randonnées
- Parcours santé de 1,9 km
- Vélo rail, calèche
- Parcours acrobatique dans les arbres
- Parcours d'orientation (20 bornes)
- Golf 9 trous (par 33)
- Piscine découverte
- Tennis, padel
- Marche nordique
- Centre équestre
- Aérodrome
- Tir à l'arc...

Le site de l'office du tourisme : <http://www.bagnolesdelorne.com/>

Activités sportives annexes

Le Vendredi et le Samedi, de 14 heure à 18 heure, la ville de Bagnoles de l'Orne propose aux sportifs du championnat de France de participer librement aux pratiques suivantes :

- Pétanques
- Tir à l'Arc
- Piscine (entrée : 1€50)
- Padel



Venir à Bagnoles de l'Orne



Complexe Tennistique Maxime Merlin

1 rue Plassard

61140 Bagnoles de l'Orne Normandie

En voiture

- **De Paris**
A13 puis RN 12 Dreux - Alençon Nord puis direction Saint Malo
Ou A11 direction Bordeaux Nantes sortie Le Mans
A28 sortie 18 Alençon Nord puis direction Saint Malo et suivre Bagnoles de l'Orne Normandie.
- **De Caen**
A88 direction Falaise
Sortie 11 direction Putanges-Pont-Ecrepin puis suivre Bagnoles de l'Orne Normandie.
- **D'Angers et du Centre Loire**
Rejoindre Laval puis Mayenne, Lassay les Châteaux et Bagnoles de l'Orne Normandie.
- **De Rouen**
A28 sortie 17 Sées et suivre Bagnoles de l'Orne Normandie.



En train

- **De Paris**
Au départ de la gare Montparnasse III
Ligne Paris-Granville, descendre à Briouze ou Argentan
Correspondance par bus TER
(Point Information-Vente billetterie SNCF de Bagnoles de l'Orne : Tel : 02 33 37 80 04).

En avion

- **Aérodrome des Bruyères**
A 6 km de Bagnoles de l'Orne Normandie – 02 33 37 91 84
- **Aéroport Caen-Carpiquet**
A 97 km de Bagnoles de l'Orne Normandie – 02 31 71 20 10
- **Aéroport Le Mans**
A 126 km de Bagnoles de l'Orne Normandie – 02 43 84 00 43

Lignes de Bus

- **Ligne 20**
Alençon – Bagnoles de l'Orne Normandie - la Ferté-Macé – Flers
- **Ligne 31**
Argentan – La Ferté-Macé – Bagnoles de l'Orne
- **Ligne 22**
Domfont – Bagnoles-de-l'Orne – La Ferté-Macé

*Lignes régulières de bus du lundi matin au samedi midi avec le réseau Cap'Orne (2 € le trajet)
02 33 81 61 95*

Complexe Tennistique “Maxime Merlin”

Situé dans un environnement privilégié et calme, en bordure de forêt, le complexe tennistique communal propose :

- 5 courts de tennis intérieurs en terbal ;
- 1 court de padel intérieur ;
- 6 courts de tennis extérieurs en dur ;
- 200 pratiquants ;
- Le Tennis Club Bagnolais organise de nombreuses compétitions dont :
2 Tournois internationaux : seniors plus et future ATP Masculin simple et double.



Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Mony Laurent

Président du Comité Départemental Sport Adapté de l'Orne

FONCTION	CONTACT
Vice-président	POUSSIN Gilles
Trésorière	DESTOUCHES Sandrine
Secrétaire générale	LECOROLLER Sylvie
Commission Coordination / Logistique	AUPERT Thibaut
Commission Sportive	GRIPON Alain
Commission Médicale	DUPUIS Gérard
Commission Restauration	MAIGNAN Jean-Paul/ MONY Laurent
Commission Partenariats / Hébergement	MAIGNAN Jean-Paul/ MONY Laurent
Commission Communication	POUSSIN Gilles/ DESTOUCHES Sandrine
Commission Animation / Bénévolats	AUPERT Thibaut
Commission Développement Durable	AUPERT Thibaut
Conseillère Technique Nationale Tennis	JOUCLAS Laurence / laurence.Jouclas@ffsa.asso.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	RICHARD Christian / christian.richard@ffsa.asso.fr
Commission Sportive Nationale Tennis	HANUS Patrice / patrice.hanus@fft.fr



COL France Tennis 2018

Ligue Sport Adapté de Normandie

AUPERT Thibaut

5, place Gabriel Péri
76120 LE GRAND-QUEVILLY

0678403872

colfrancetennissportadapte2018@gmail.com

Fb : Championnat de France Tennis Sport Adapté2018

www.cdftennissportadapte2018.fr

Programme prévisionnel

Vendredi 6 Juillet 2018

09h00 – 11h30

11h30 - 12h30

12h30 – 13h30

13h15 - 14h00

13h – 14h

14h00 - 18h00

19H00

Accueil des équipes – Complexe Maxime Merlin

Repas – Château de Bagnoles de l'Orne

Cérémonie d'ouverture – Complexe Maxime Merlin

Réunion technique – Complexe Maxime Merlin

Echauffement libre – Complexe Maxime Merlin

Compétition – Complexe Maxime Merlin

Repas – Château de Bagnoles de l'Orne

Samedi 7 Juillet 2018

08h00 - 09h00

09h00 - 18h00

11h30 - 13h30

19h30

Echauffement – Complexe Maxime Merlin

Compétition en continue – Complexe Maxime Merlin

Restauration possible au Château de Bagnoles de l'Orne

Repas de Gala – Hôtel SPA du Béryl – Bagnoles de l'Orne

Dimanche 8 Juillet 2018

08h00 - 08h30

08h30 - 11h30

12h00

12h30

Echauffement – Complexe Maxime Merlin

Phases finales – Complexe Maxime Merlin

Remise des récompenses

Plateau Repas

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 1^{er} Juin 2018.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 6 Juillet 2018 de 9h à 11h30
Complexe Tennistique Maxime Merlin
1 Avenue Plassard - 61140 Bagnoles de l'Orne

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de Tennis en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.
Afin d'éviter les allergies alimentaires, merci de nous spécifier les régimes alimentaires spécifiques.

Les repas auront lieu au :

**Château de Bagnoles-de-l'Orne
Salle annexe de la Mairie
Allée Aloïs-Monnet - 61140 Bagnoles-de-l'Orne**

La soirée de Gala du Samedi 7 au soir aura lieu :

**A partir de 19h30
Hôtel SPA du Béryl
1 rue des Casinos - 61140 Bagnoles-de-l'Orne**

Les paniers repas du Dimanche 8 seront distribués :

**A partir de 12h30
Complexe Tennistique Maxime Merlin
1 avenue Plassard - 61140 Bagnoles-de-l'Orne**

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Precisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Tennis FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN,
- Le DTN ou son représentant.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Tennis FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Tennis relève du règlement Tennis FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Tennis FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA avec mention de la classe pour la saison sportive 2017-2018.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 22 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le Juge-Arbitre du Championnat de France, membre de la CSN Tennis FFSA en charge de la partie informatique – VESPRES Bruno – bruno.vespres@fft.fr - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 1^{er} Juin 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 1^{er} Juin 2018**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le Juge-Arbitre du Championnat de France, membre de la CSN Tennis FFSA – VESPRES Bruno – et la Conseillère Technique Nationale de la discipline – JOUCLAS Laurence - est programmée le :

Vendredi 6 Juillet 2018 à 13h15
Complexe Tennistique Martin Merlin
1 Avenue Plassard, 61140 Bagnoles de l'Orne

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à *HANUS Patrice* – patrice.hanus@fft.fr.

Compétition

Il sera décerné le titre de « Champion de France Tennis Sport Adapté » en niveau 1, et selon les 3 classes AB, BC, CD, quel que soit le nombre de concurrents dans une catégorie.

Il sera décerné le titre de « Champion fédéral Tennis Sport Adapté » en niveau 2, et selon la classe BC quel que soit le nombre de concurrents dans une catégorie.

Catégories d'âges

SAISON	Moins de 18	18/35 ans	Plus de 35 ans
2017 - 2018	2000 et après	1984 à 1999	1983 et avant

Epreuves

La compétition est ouverte pour le niveau 1 pour les classifications AB, BC et CD. Pour le niveau 2, seule la classification BC peut participer.

Une compétition de double est ouverte pour la classification CD, niveau 1. Les inscriptions s'effectueront directement auprès du juge-arbitre lors de l'arrivée des délégations.

Tenue

Pour chaque sportif prévoir un short, des baskets sans semelle noire ainsi qu'une casquette.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 1^{er} Juin 2018**

Ligue Sport Adapté de Normandie - AUPERT Thibaut

5, place Gabriel Péri - 76120 LE GRAND-QUEVILLY

0678403872 / colfrancetennissportadapte2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	30 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration Vendredi midi au Dimanche midi (hors petit déjeuner)	85 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	10 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration Vendredi midi au Dimanche midi (hors petit déjeuner)	65 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL Tennis 2018**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 1^{er} Juin 2018**
Ligue Sport Adapté de Normandie - AUPERT Thibaut
 5, place Gabriel Péri - 76120 LE GRAND-QUEVILLY
 0678403872 / colfrancetennissportadapte2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 5						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
 Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis.

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 1^{er} Juin 2018**

Ligue Sport Adapté de Normandie - AUPERT Thibaut

5, place Gabriel Péri - 76120 LE GRAND-QUEVILLY
0678403872 / colfrancetennissportadapte2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Classe	Niveau 1	Niveau 2 (BC)	Date et lieu qualification
Sportif 1									
Sportif 2									
Sportif 3									
Sportif 4									
Sportif 5									

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis.

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au championnat de France Tennis Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Tennis à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Tennis à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL France Tennis 2018 **Ligue Sport Adapté de Normandie**

5, place Gabriel Péri
76120 LE GRAND-QUEVILLY
0678403872 / colfrancetennissportadapte2018@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le Vendredi 1^{er} Juin 2018

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

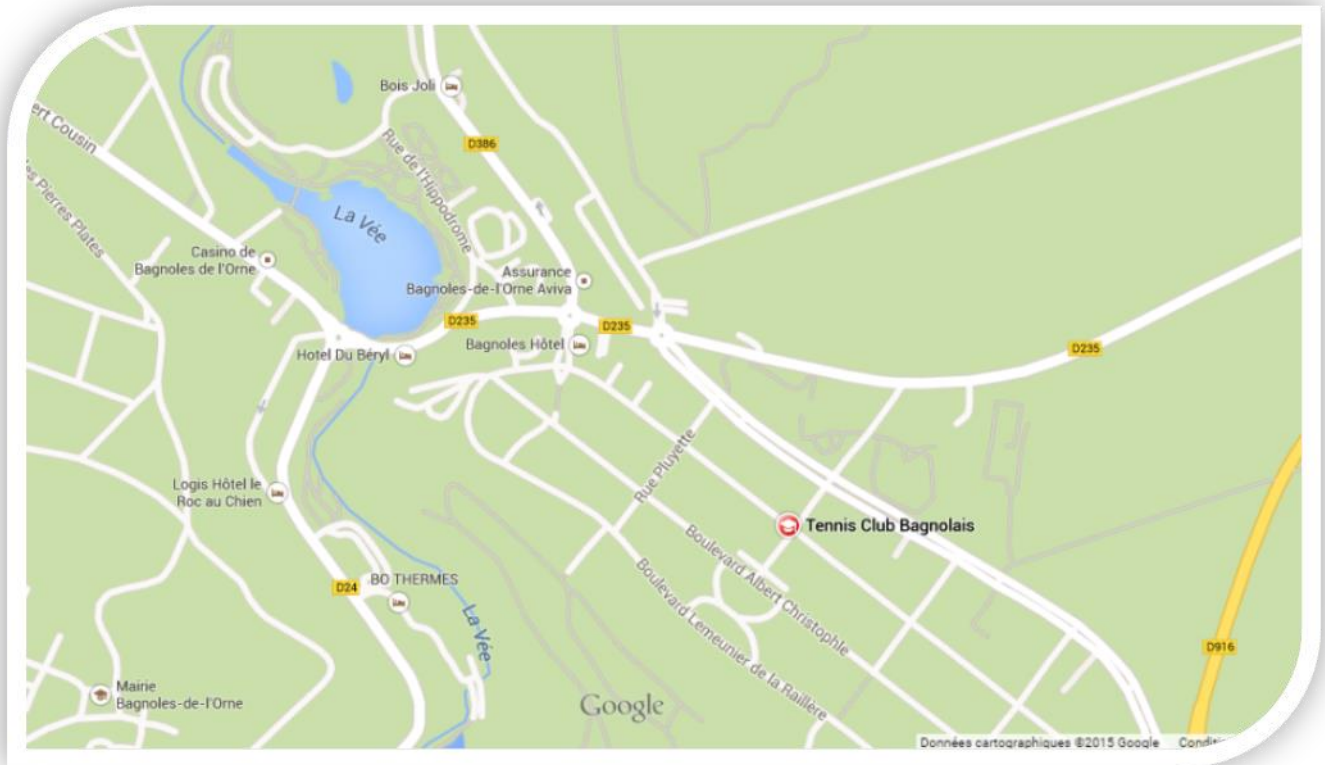
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Hébergement

ETABLISSEMENT	TARIF	CONTACT	DISTANCE
La Potinière du Lac	12 chambres de 65 € à 85 € Petit-déjeuner : 8 € à 10 €	2 rue des Casinos 61140 Bagnoles-de-l'Orne 02 33 30 65 00 www.hoteldelapotiniere.com	0,5 km
Hôtel de Normandie	22 chambres de 75 € à 140 € Petit-déjeuner : 11 € Prix Sport adapté : 85 € Chambre double + petit déjeuner	2 Av. du Dr Paul Lemuet 61140 Bagnoles-de-l'Orne 02 33 30 71 30 www.hotel-le-normandie.com	0,3 km
Hôtel Le Roc au Chien	36 chambres de 76 € à 90 € Petit-déjeuner : 10 €	10-12 rue du Professeur Louvel 61140 Bagnoles de l'Orne Inscription par internet www.hotelrocauchien.fr	0,8 km
Hôtel Le Clos Joli	12 chambres de 64 € à 72 € Petit-déjeuner : 8 €	6 Bd Labbé 61140 Bagnoles de l'Orne 02 33 37 86 33 www.hotelbagnoles.com	1 km
Hôtel O Gayot	15 chambres de 70 € à 83 € Petit-déjeuner inclus	2 Av. de La Ferté-Macé 61140 Bagnoles de l'Orne 02 33 38 44 01 www.ogayot.net	0,3 km
Hôtel Les Camélias	20 chambres de 58 € à 80 € Petit-déjeuner : 9,50 €	6 Av. du Château de Couterne 61140 Bagnoles-de-l'Orne 02 33 37 93 11 www.cameliashotel.com	1 km
Hôtel de Tessé	42 chambres de 61 € à 74 € Petit-déjeuner : 8 €	1 Av. de la Baillée 61140 Bagnoles-de-l'Orne 02 33 30 80 07 www.hoteldetesse.com	2 km
Auberge fleurie	18 chambres de 25 € à 45 € Petit-déjeuner à 7 € Complet	4 rue Mlle Normand 61140 Bagnoles de l'Orne 02 33 37 84 77 www.aubergefleurie.com	2 km
Auberge d'Andaines	15 chambres de 58 € à 80 € Petit-déjeuner 10 €	Route de Bagnoles de l'Orne 61600 La Ferté-Macé 02 33 37 20 28 www.aubergeandaines.com	3 km

<p>Camping Le Clos Normand</p>		<p>Route de Bagnoles-de- l'Orne 61410 Couterne 02 33 37 92 43 ou 06 15 32 19 32 www.camping-clos-normand.fr</p>	<p>6 km</p>
<p>Gite de groupe Avenir Espoir 2000</p>	<p>www.ville-bagnolesdelorne.com/associations/avenir-espoir-2000</p>	<p>St Michel des Andaines 02.33.30.01.15 06.37.88.71.33</p>	<p>2.5 km</p>



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

